

La mer est-elle un espace de droit international commun ?

Titre(s) : La mer est-elle un espace de droit international commun ? / Xavier DENIS

Auteur(s) : Denis, Xavier

Editeur, producteur : 2001 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Groupe : D3

Numéro promotion : Promotion 2000-2001

Note sur la description bibliographique : I:8è promo /12 Espaces océaniques

Note de thèses et écrits académiques : Géopolitique

Résumé ou extrait : Le droit international de la mer est une création récente dont l'élaboration et l'application se sont heurtées à de nombreuses difficultés. D'abord, parce que la mer n'est pas un milieu favorable à l'épanouissement de la norme écrite du fait de critères physiques qui s'opposent à sa judiciarisation au profit d'une règle d'essence naturelle. Ensuite, parce que le passage d'un concept géopolitique de " res nullius ", où la mer est surtout un espace de communication à celui de " res communis ", où la mer devient aussi un espace de production a conduit le droit international à prendre des dispositions par nature contradictoires. L'équilibre conventionnel entre la privatisation et la libéralisation des océans que le droit de la mer cherchait à atteindre n'a pas résisté à ces contradictions. L'adaptation de ce droit aux réalités de la géopolitique s'est traduit par une forte érosion des principes fondateurs du texte original.

Sujet(s) : MER

DROIT INTERNATIONAL

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D2873.pdf>